

Annexe 2 : pièces relatives à la candidature

Présentation du candidat ou du groupement avec au minimum :

- Nom du candidat ou des membres du groupement
- Adresse
- Personne à contacter
- N° de téléphone et de télécopie
- Mail
- Statut envisagé par le porteur de projet (Particulier, SARL, SA, etc.)
- Présentation de l'activité du candidat ou des membres du groupement
- Effectifs de la structure (nombre total de salariés) dans le cas d'une personne morale
- Compte de résultat et bilan des trois dernières années ou revenus des 3 dernières années pour les personnes physiques
- Références éventuelles de réalisation de projets de nature similaire.
- Certificat d'immatriculation du bateau
- Titre de navigation en cours de validité (ou copie de la demande)
- Extrait des droits réels du bateau
- Acte d'acquisition du bateau
- Vignette (en cas de navigation uniquement)
- Permis de naviguer ((en cas de navigation uniquement)
- Carnet d'entretien du bateau

L'activité envisagée et son fonctionnement :

- Le concept et la valeur ajoutée qu'il apporte au canal et au territoire.
- Le fonctionnement de l'activité (emplois créés, périodes et horaires d'ouverture, ...).
- Le plan de financement du projet (investissement, recettes, dépenses intégrant la redevance de VNF)

- Une évaluation des clientèles ou publics attendus, les potentialités et contraintes du site au regard de l'activité envisagée, et justifiant le niveau des recettes attendues.
- Le projet : plans et photos du projet, vues en insertion, note synthétique sur le système de gestion des eaux usées prévu.